

20021A002272



UCF CIBTP  
SERVICE CARTE BTP  
TSA 31655 - 75901 Paris Cedex 15 FRANCE  
Courriel : [www.cartetbtp.fr/contact](http://www.cartetbtp.fr/contact)

CHARTRAIN  
ANTOINE, FRANCOIS, ROBERT

Paris, le 22/01/2020

Monsieur,

Les Pouvoirs publics ont instauré une Carte d'identification professionnelle BTP obligatoire (*art. L. 8291-1 et suivants du code du travail*), conçue pour lutter plus efficacement contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale.

Nous vous prions de trouver ci-joint votre Carte BTP, portant le n° **002 552 538 7**.

Cette carte, strictement personnelle, annule et invalide l'attestation provisoire qui vous a été remise précédemment.

**Vous devez pouvoir, à tout moment, présenter votre Carte BTP sur le lieu de travail.** Celle-ci peut vous être demandée par un agent de contrôle habilité, le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre, pour justifier de la déclaration effectuée par votre employeur. En cas de défaut de déclaration, ce dernier est passible de sanctions.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous reporter au verso de ce courrier ainsi qu'à vous rendre sur le site [www.cartetbtp.fr](http://www.cartetbtp.fr).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Loïc HENNEBERT  
Directeur général UCF



VOTRE CARTE D'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE BTP  
À DÉCOLLER, À CONSERVER, À PRÉSENTER  
EN CAS DE CONTRÔLE SUR LE CHANTIER

YOUR CARTE D'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE BTP  
TAKE IT OFF, KEEP IT, SHOW IT  
IN CASE OF INSPECTION ON SITE



20021A002272